

CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION LA REDOUTE +
--

Mise à jour : 6 juillet 2026

Le service d'abonnement **LA REDOUTE +** (l'« **Abonnement** ») est géré par LA REDOUTE, Société par Actions Simplifiée au capital de 181 362 300 Euros, dont le siège social est situé 110, rue de Blanchemaille, 59100 Roubaix, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Lille-Métropole sous le numéro 477 180 186, et dont le numéro de TVA intracommunautaire est FR 20 477 180 186 ("**LA REDOUTE**").

Pour nous contacter :

- Téléphone : 0969 323 515 du lundi au samedi de 8h à 20h (Service gratuit + prix d'un appel local)
- Email : <https://www.laredoute.fr/contact-email.aspx>

ARTICLE 1 – OBJET

Les présentes conditions générales d'utilisation (les « **Conditions d'Utilisation** ») régissent les modalités de mise en œuvre, de fonctionnement de l'Abonnement dont peut bénéficier toute personne physique non commerçante située en France métropolitaine, Corse, Monaco **ou sur les îles métropolitaines accessibles par voie routière à partir du continent**, ayant souscrit à l'Abonnement La Redoute + (« **Vous** »).

Il est à noter que sont expressément exclus du bénéfice de l'Abonnement, les résidents des départements, régions et collectivités d'outre-mer (DROM-COM), les résidents des îles métropolitaines **uniquement accessibles par voie maritime**, ainsi que les professionnels.

En souscrivant à l'Abonnement, Vous reconnaissez avoir pris connaissance et accepter pleinement et sans réserve les Conditions d'Utilisation.

ARTICLE 2 – SOUSCRIPTION

Vous pouvez souscrire à l'Abonnement sur le site Internet www.laredoute.fr, sur l'application mobile La Redoute, par courrier, par téléphone, en [magasin \(La Redoute Intérieurs et AM.PM\) ou en corner \(Galeries Lafayette ou BHV\)](#) sous réserve d'identification à votre compte client La Redoute ou après avoir ouvert un compte La Redoute et en communiquant toutes les informations utiles requises à votre Abonnement.

En particulier, Vous autorisez LA REDOUTE à conserver les coordonnées bancaires du moyen de paiement utilisé lors de votre souscription dans le cadre de la gestion de votre Abonnement en reconduction tacite, conformément à l'article 5.

L'Abonnement La Redoute + prend effet à compter du début de la Période d'Essai, le cas échéant. Cette date constitue le point de départ de la durée de l'Abonnement ainsi que des Avantages y afférents. En l'absence d'éligibilité à une Période d'Essai gratuite, le Contrat entre en vigueur à la date de la première commande La Redoute +.

ARTICLE 3 – OFFRE D'ESSAI GRATUIT

LA REDOUTE peut proposer l'Abonnement gratuitement à l'essai pendant une durée de trente (30) jours à compter de votre souscription sur le site Internet www.laredoute.fr ou sur l'application mobile La Redoute (la « **Période d'Essai** »), et sous réserve que Vous ayez effectué simultanément une commande d'au moins un produit lors de votre souscription.

L'Abonnement avec la Période d'Essai est disponible dans les magasins La Redoute Intérieurs et AM.PM sous réserve d'identification à votre compte client La Redoute et d'un paiement en carte bancaire.

En revanche, l'Abonnement avec la Période d'Essai n'est pas disponible en corner Galeries Lafayette ou BHV.

Si vous ne souhaitez pas poursuivre votre Abonnement à l'expiration de la Période d'Essai, Vous pourrez vous y opposer jusqu'à la veille du jour d'expiration de la Période d'Essai en cliquant sur le lien de désabonnement accessible depuis votre compte client dans l'espace La Redoute + ou par téléphone au 0 969 323 515, du lundi au samedi de 8h à 20h (Service gratuit + prix d'un appel local).

A défaut de manifestation de votre part avant l'expiration de la Période d'Essai, votre Abonnement se poursuivra automatiquement pour un (1) an sous réserve du paiement des frais d'Abonnement.

Le règlement des frais d'Abonnement sera automatiquement prélevé dans les conditions décrites à l'article 8.

Vous ne pouvez bénéficier d'une nouvelle Période d'Essai gratuite que si vous n'avez jamais bénéficié du programme d'Abonnement La Redoute + auparavant, ou, si vous n'avez pas résilié un Abonnement La Redoute + (sauf en cas d'exercice de votre droit de rétractation) au cours des douze (12) derniers mois. La période de douze (12) mois court à compter de la date de fin de votre dernier Abonnement (y compris la Période d'Essai gratuite).

Sauf disposition contraire, la Période d'Essai est soumise à l'intégralité des Conditions d'Utilisation.

LA REDOUTE se réserve le droit de supprimer la Période d'Essai ou d'en modifier les conditions, à tout moment et sans préavis. Le cas échéant, toute Période d'Essai débutée se poursuivra jusqu'à son terme dans les conditions en vigueur au jour de la souscription.

ARTICLE 4 – AVANTAGES

L'Abonnement Vous permet de bénéficier des avantages suivants (les « **Avantages** ») :

4.1 Exonération des frais de livraison sur vos commandes

Toute commande passée auprès de LA REDOUTE implique le paiement de frais de livraison.

Grâce à votre Abonnement, Vous ne payez plus de frais de livraison pour les articles vendus et expédiés par LA REDOUTE (hors produits Marketplace), que les articles soient livrés en points de retrait de colis ou par Colissimo, y compris pour les articles volumineux livrés à domicile, quel que soit le montant d'achats facturés et le nombre d'articles de votre commande.

Les livraisons dans les îles métropolitaines **uniquement accessibles par voie maritime**, les départements, régions et collectivités d'outre-mer (DROM-COM), ainsi que la livraison Chronopost ne bénéficient pas de cette exonération des frais de livraison.

4.2 Des prix exclusifs sur les produits vendus et expédiés par LA REDOUTE

Vous bénéficiez d'un prix exclusif (le « **Prix La Redoute +** ») .

- sur des articles de Mode, de linge de maison, meubles, décoration, des marques La Redoute Collections, Anne Weyburn, La Redoute Intérieurs, et AM.PM
- ainsi que sur des produits de marques tiers vendus et expédiés par LA REDOUTE, y compris sur les prix rouges.

Les produits bénéficiant du Prix La Redoute + seront signalés en couleur bleue, et de « La Redoute + » et du logo .

Le Prix La Redoute + s'appliquera automatiquement dans votre panier avant de finaliser la commande. La durée d'application du prix La Redoute + sera précisée sur la fiche produit du produit concerné.

Les produits vendus sur la Marketplace, vendus par des vendeurs tiers, ne peuvent pas bénéficier des Prix La Redoute +.

4.3 Utilisation des Avantages

Les Avantages s'appliquent pendant toute la durée de votre Abonnement, pour toute commande passée par courrier, téléphone, en magasin avec identification à votre compte client La Redoute, sur l'application mobile La Redoute ou sur le site Internet www.laredoute.fr.

Les Avantages sont personnels et nominatifs, ils ne peuvent être utilisés que par Vous. Ils ne peuvent être ni cédés, ni vendus, ni remboursés, ni faire l'objet d'aucune contrepartie monétaire ou être utilisés à d'autres fins que celles expressément prévus aux Conditions d'Utilisation.

Les Avantages pourront être retirés et votre Abonnement sera de plein droit résilié en cas d'utilisation abusive ou frauduleuse de votre Abonnement, ou plus généralement pour tout manquement aux dispositions des présentes Conditions d'Utilisation.

ARTICLE 5 – DUREE

Votre Abonnement et les Avantages sont activés immédiatement dès enregistrement de votre souscription et paiement des frais d'Abonnement.

Si vous bénéficiez de la Période d'Essai, Vous pourrez utiliser les Avantages, sans frais et sans engagement dès le démarrage de la Période d'Essai.

Votre Abonnement est valable pour une (1) année à compter de sa date d'activation ou le cas échéant, à compter de l'expiration de la Période d'Essai (la « **Date Anniversaire** »).

Chaque année, au plus tard un (1) mois avant la Date Anniversaire, Vous serez prévenu par email par LA REDOUTE de la date d'expiration et des conditions de renouvellement de votre Abonnement.

Vous pourrez vous opposer au renouvellement de Votre Abonnement jusqu'à la veille de l'échéance annuelle de votre Abonnement, en cliquant sur le lien de désabonnement accessible depuis votre compte client dans l'espace La Redoute +, ou par téléphone au 0 969 323 515, du lundi au samedi de 8h à 20h (Service gratuit + prix d'un appel local).

A défaut de manifestation de votre part dans le délai susvisé, Votre Abonnement sera reconduit automatiquement pour un (1) an tacitement aux conditions et Avantages en vigueur à cette date.

ARTICLE 6 – DROIT DE RETRACTATION

Vous disposez d'un délai de rétractation de trente (30) jours à compter du jour de l'activation de votre Contrat, du premier jour de la Période d'Essai gratuite si vous y êtes éligible ; ou de la première souscription.

Pour exercer votre droit de rétractation, Vous pouvez :

- Soit utiliser le formulaire type de rétractation figurant en Annexe 1 des présentes Conditions d'Utilisation.
- soit notifier à LA REDOUTE votre décision de vous rétracter notamment via votre espace client dans la rubrique dédiée à l'Abonnement.

Lorsque vous exercez votre droit de rétractation en ligne, vous pouvez utiliser la fonctionnalité dédiée accessible depuis votre espace client. À cet effet, vous devez cliquer sur le bouton intitulé « **Se rétracter et se désabonner** », puis valider votre demande.

La rétractation de l'Abonnement est réputée valablement exercée dès cette validation.

LA REDOUTE vous adressera une confirmation de la réception de votre rétractation par email.

En cas de rétractation, les frais d'Abonnement que Vous avez payés, vous seront remboursés dans les quatorze (14) jours suivant votre déclaration de rétractation. Votre Abonnement ainsi que les Avantages associés seront annulés.

Au-delà du délai légal de rétractation, l'Abonnement pourra être arrêté selon les modalités précisées à l'article 7.

Le droit légal de rétractation ne s'applique qu'à un seul contrat d'Abonnement.

ARTICLE 7 - RESILIATION

Vous avez la possibilité de résilier votre Abonnement en cliquant sur le bouton « **Me désabonner** » disponible sur la [page de présentation de La Redoute +](#) ou depuis votre compte client dans l'espace La Redoute +.

Il est précisé qu'une résiliation en cours d'Abonnement est bien prise en compte par LA REDOUTE au moment de la demande, mais ne sera effective qu'à l'échéance de la Date d'Anniversaire de votre Abonnement conformément à l'article 5. Par conséquent, les frais de l'Abonnement déjà payé pour l'année en cours ne Vous seront pas remboursés au prorata puisque votre Abonnement reste effectif jusqu'à l'échéance de la Date d'Anniversaire.

En cas de résiliation de votre Abonnement, Vous serez informé de la date de fin de votre Abonnement et des Avantages associés. Vous recevrez également un email de confirmation de désabonnement.

En cas de résiliation pendant la Période d'Essai gratuite, celle-ci prend effet immédiatement et les Avantages de l'Abonnement cessent sans délai.

Reproduction des articles du Code de la consommation :

Article L215-1 du Code de la consommation : « *Pour les contrats de prestations de services conclus pour une durée déterminée avec une clause de reconduction tacite, le professionnel prestataire de services informe le consommateur par écrit, par lettre nominative ou courrier électronique dédiés, au plus tôt trois mois et au plus tard un mois avant le terme de la période autorisant le rejet de la reconduction, de la possibilité de ne pas reconduire le contrat qu'il a conclu avec une clause de reconduction tacite. Cette information, délivrée dans des termes clairs et compréhensibles, mentionne, dans un encadré apparent, la date limite de non-reconduction.*

Lorsque cette information ne lui a pas été adressée conformément aux dispositions du premier alinéa, le consommateur peut mettre gratuitement un terme au contrat, à tout moment à compter de la date de reconduction.

Les avances effectuées après la dernière date de reconduction ou, s'agissant des contrats à durée indéterminée, après la date de transformation du contrat initial à durée déterminée, sont dans ce cas remboursées dans un délai de trente jours à compter de la date de résiliation, déduction faite des sommes correspondant, jusqu'à celle-ci, à l'exécution du contrat.

Les dispositions du présent article s'appliquent sans préjudice de celles qui soumettent légalement certains contrats à des règles particulières en ce qui concerne l'information du consommateur. »

Article L 215-1-1 du Code de la consommation : « *Lorsqu'un contrat a été conclu par voie électronique ou a été conclu par un autre moyen et que le professionnel, au jour de la résiliation par le consommateur, offre au consommateur la possibilité de conclure des contrats par voie électronique, la résiliation est rendue possible selon cette modalité.*

A cet effet, le professionnel met à la disposition du consommateur une fonctionnalité gratuite permettant d'accomplir, par voie électronique, la notification et les démarches nécessaires à la résiliation du contrat. Lorsque le consommateur notifie la résiliation du contrat, le professionnel lui confirme la réception de la notification et l'informe, sur un support durable et dans des délais raisonnables, de la date à laquelle le contrat prend fin et des effets de la résiliation.

Un décret fixe notamment les modalités techniques de nature à garantir une identification du consommateur et un accès facile, direct et permanent à la fonctionnalité mentionnée au deuxième alinéa, telles que ses modalités de présentation et d'utilisation. Il détermine les informations devant être fournies par le consommateur. »

Article L215-3 du Code de la consommation : « Les dispositions du présent chapitre sont également applicables aux contrats conclus entre des professionnels et des non-professionnels. »

Article L241-3 du Code de la consommation : « Lorsque le professionnel n'a pas procédé au remboursement dans les conditions prévues à l'article L. 215-1, les sommes dues sont productives d'intérêts au taux légal. »

ARTICLE 8 – PRIX - PAIEMENT

Le montant de l'Abonnement est de dix-neuf (19) euros par an.

A la souscription, le paiement des frais d'Abonnement se fait selon votre choix, par carte bancaire, PayPal, American Express, par carte Mastercard La Redoute ou par prélèvement sur votre crédit renouvelable Premium. En magasin, le paiement des frais d'Abonnement se fait par carte bancaire, chèque ou espèce uniquement.

A chaque Date Anniversaire, si Vous ne vous êtes pas opposé au renouvellement de votre Abonnement avant la date limite mentionnée à l'article 5, le règlement des frais d'Abonnement sera automatiquement prélevé, soit :

- sur votre crédit renouvelable PREMIUM, dans l'hypothèse où Vous disposez d'un crédit renouvelable PREMIUM (avec ou sans Mastercard) ;
- sur le moyen de paiement déjà enregistré par La Redoute (hors paiement par chèque ou espèces en magasin ou corner) pour cette finalité avec votre autorisation, dans le respect de la [politique données personnelles](#).

Dans l'hypothèse où le règlement des frais d'Abonnement échouerait à la date du renouvellement de votre Abonnement en raison de l'expiration de votre moyen de paiement conservé au moment de la souscription de l'Abonnement, de la suppression de celui-ci de votre compte client, de solde insuffisant ou tout autre motif, Vous autorisez LA REDOUTE à prélever le montant des frais d'Abonnement via tout autre moyen de paiement associé à votre compte client.

En cas d'impossibilité pour LA REDOUTE de prélever les frais d'Abonnement dans le cadre de la reconduction tacite, votre Abonnement ne sera pas renouvelé et Vous ne pourrez plus bénéficier des Avantages.

ARTICLE 9 – MODIFICATION OU ARRET DU SERVICE D'ABONNEMENT LA REDOUTE +

L'Abonnement, les Avantages et les Conditions d'Utilisation associés peuvent évoluer ou être modifiés par LA REDOUTE. Vous en serez informés par le biais d'un mail ou courrier en fonction du mode de communication choisi.

En cas d'avantage supplémentaire en votre faveur, celui-ci sera applicable immédiatement.

En cas d'arrêt du service d'Abonnement LA REDOUTE + et/ou d'un ou plusieurs Avantages, Vous en serez informé un (1) mois à l'avance par le biais d'un mail ou courrier en fonction du mode de communication choisi.

ARTICLE 10– PIRATAGE DU COMPTE CLIENT

En cas de piratage du compte client associé à votre Abonnement, il vous appartient de le signaler au service clients dédié dans les meilleurs délais. LA REDOUTE procédera alors au blocage du compte piraté et Vous invitera à créer un nouveau compte client. Le cas échéant, votre Abonnement sera automatiquement rétabli.

ARTICLE 11 – LOI APPLICABLE ET COMPETENCE JURIDICTIONNELLE

Les présentes Conditions d'Utilisation sont soumises à la loi française. Le tribunal compétent en cas de litige sera celui du lieu de domicile du défendeur.

ANNEXE 1 – FORMULAIRE DE RETRACTATION

FORMULAIRE DE RETRACTATION

Veuillez compléter et renvoyer le présent formulaire uniquement si vous souhaitez vous rétracter du contrat.

A l'attention de

LA REDOUTE
110 rue de Blanchemaille
59100 Roubaix
contact_retractation@redoute.fr

Je/Nous (*) vous notifie/notifions (*) par la présente ma/notre (*) rétractation du contrat portant sur la vente du bien (*) /pour la prestation de service (*) ci-dessous :

Commandé le (*) /reçu le (*) :

Numéro de commande :

Nom du (des) consommateur(s) :

Adresses du (des) consommateur(s) :

Date et signature du (des) consommateur(s)
(Uniquement en cas de notification du présent formulaire sur papier)

(*) Rayez la mention inutile